

DÉCEMBRE 2024

LE LIEN MAREUILLAIS



Mareuil sur Lay
Dissais

SOMMAIRE

p 3	Histoire locale
p 4	Urbanisme - Voirie
p 5	Église Saint-Sauveur
p 5	Conseiller numérique
p 6	Environnement
p 7	Recensement de la population
p 14	Vie associative
p 18	Infos pratiques
p 19	Ça s'est passé dans la commune !
p 19	Agenda



LE MOT DU MAIRE

L'année 2024 se termine avec une suite d'événements marquants tant à l'international, avec l'élection présidentielle aux États Unis, la poursuite du conflit Ukraine-Russie, l'instabilité grandissante autour d'Israël, qu'au niveau national avec des répercussions localement, découlant de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, en juin dernier.

En effet la nomination de M. Bruno Retailleau au poste de ministre de l'Intérieur, entraîne la nomination de sa suppléante, Mme Brigitte Hybert, au Sénat. La loi limitant le cumul des mandats, Mme Hybert doit laisser son poste de présidente de la communauté de communes Sud Vendée Littoral. Les conseillers communautaires ont donc voté le 28 novembre pour une nouvelle gouvernance (résultat non connu à la parution de ce bulletin). La commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais, au vu de son poids démographique, dispose de trois représentants à l'intercommunalité : Patrice Gendronneau vice-président, Patricia Baud et moi-même conseillers communautaires. Je souhaite bien évidemment que notre commune conserve ce poste de vice-président dans le nouveau bureau communautaire.

Comme vous l'aurez compris, la place que nous occupons dans les instances extra-communales dépendent en parti du nombre d'habitants résidant dans notre ville. C'est pourquoi un recensement de la population des communes de France est régulièrement organisé, et ce sera le cas à Mareuil-sur-Lay-Dissais en 2025. Six agents recenseurs seront chargés d'effectuer ce comptage, et de collecter toutes les informations utiles à une meilleure connaissance de notre commune, et plus largement de la population française. Merci à vous de leur faire bon accueil.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Vincent JULES,
Maire de Mareuil-sur-Lay-Dissais



Dossier page 8
RESTAURATION DE LA SALLE OMNISPORTS



PERMANENCE EN MAIRIE

Mairie de Mareuil-sur-Lay-Dissais
17, rue Hervé de Mareuil 85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS
Tél. : 02.51.30.51.05 / E-mail : mairie@mareuilsurlay.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h15
Mardi, mercredi, vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h15
Jeudi : 08h30-12h00
Samedi : 09h00-12h00

M^{me} ROMÉ Jeanne
Maire déléguée de Dissais

SAMEDI MATIN

LES ADJOINTS :

M. GENDRONNEAU Patrice
Vice-Président de la commission : Finances - Développement économique - Commerce
Artisanat - Agriculture

LUNDI ET JEUDI
DE 9H30 À 12H

M^{me} BAUD Patricia
Vice-Présidente de la commission : Urbanisme - Bâtiments publics - Cimetières -
Environnement urbain et extérieur - Salle Othello

MARDI
DE 10H À 12H

M. COUILLAUD Thierry
Vice-président commission : Communication - Vie Associative - Affaires scolaires - Restaurant
scolaire - Camping - Piscine

MERCREDI
DE 9H À 12H

M^{me} DELAVERGNE Amélie
Vice-présidente commission : Culture - Fêtes et cérémonies - Tourisme

UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS

M. FORGERIT Damien
Vice-président commission : Voirie - Réseaux Eau - Assainissement - Eclairage public
Vice-président commission : Sports - Installations sportives et de loisirs

SAMEDI
DE 10H À 12H

M. le Maire vous reçoit sur rendez-vous.

Malgré les permanences, il est fortement
conseillé de prendre rendez-vous avec les élus.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE DISSAIS DE 1853 AUX ANNEES 1960

Les procès-verbaux des conseils municipaux de Dissais montrent les projets et les responsabilités que la commune doit assumer.

Pour pouvoir mener des projets la question des ressources financières est cruciale. On constate que tout au long de cette période la commune de Dissais est toujours à la recherche de fonds. De 1853 à 1905, elle doit créer un impôt extraordinaire tous les ans pour payer les salaires du garde champêtre et du vicaire de Mareuil. En octobre 1959, la commune est dans une situation telle que depuis le 1er septembre, elle n'est pas parvenue à payer les agents de la commune et n'a pas remboursé les annuités de son emprunt. Pour régler cette situation, elle est obligée de contracter un nouvel emprunt de 300 000 francs.

Au XX^e siècle, elle devra faire face à d'autres dépenses, notamment celles de ses agents municipaux comme le secrétaire de mairie, le garde champêtre, le cantonnier, ou l'auxiliaire de la mairie. Avec l'occupation allemande de 1940 à 1944, on constate que tous les ans le secrétaire de mairie demande une augmentation de salaire en raison des tâches qui s'accroissent. En effet, il doit gérer les tickets de rationnement sur la commune. À partir de 1946, les agents de la municipalité voient leurs salaires indexés sur une grille indiciaire relevant de lois des collectivités territoriales.

Un autre sujet important est celui de l'école. A partir d'août 1873, la commune est tenue de dresser la liste des enfants indigents qui vont intégrer l'école de Mareuil. La commune est obligée de financer le salaire de l'instituteur au prorata du nombre d'enfants suivant ses cours. En 1878, la commune est censée payer 70 centimes par mois et par élève, 6 enfants sont concernés. Faute de ressources, la commune a longtemps repoussé le moment où elle devrait construire une école publique pour les enfants de Dissais. Lors de la séance du 21 juillet 1887, la commune se décide à trouver un lieu. En novembre 1888, l'architecte annonce la fin des travaux. Moins d'un an après l'achèvement de ces travaux, l'école est victime d'une tempête : des dégâts importants sont à déplorer au niveau du toit de la maison de l'instituteur et du préau des filles. En 1953, l'école a de nouveau besoin des réparations. On remplace alors les planches de bois par un dallage en ciment dans les salles de classe comme sous le préau et on installe l'arrivée de l'eau courante dans l'école. En 1954, la municipalité est sollicitée par l'institutrice pour créer une salle de restauration scolaire car les enfants prennent leur déjeuner dans la classe et la cuisine se fait chez elle.

Enfin la municipalité a pendant longtemps dû louer une salle pour organiser les réunions du conseil municipal. En 1874 la commune de Dissais n'a toujours pas de salle de mairie, elle a donc recours à une location qu'elle renouvelle tous les 2 ou 3 ans et elle peut être expulsée à la fin du bail. Le conseil municipal aimerait construire une nouvelle mairie. En mai 1875, la municipalité éprouve des difficultés à trouver un terrain pour ce projet, elle décide de poursuivre la location d'une salle pour 6 ans avec un loyer de 30 francs par an. En 1890, les réunions du conseil municipal se déroulent dans l'école qui vient d'être construite. Les élus ont pourtant conscience que le bâtiment scolaire n'est pas aménagé pour servir à la fois d'école et de mairie. La mairie possède un terrain entre le chemin et la maison de l'instituteur, elle envisage donc d'y construire la mairie.



Mairie de Dissais

LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES CONSTRUCTIONS À LA PONNE DES NOUES

La vente des terrains sur le lotissement de la Ponne des Noues a commencé au début de l'année. La vente des 39 parcelles destinées aux particuliers est bien lancée. En effet, 16 parcelles sont déjà réservées, et plusieurs maisons sont en cours de construction.

Sur la parcelle vendue à Vendée Habitat pour construire 10 logements locatifs, les travaux ont débuté début novembre.



L'AIRE DE COVOITURAGE EST OUVERTE



Rue de la butte (route de La Roche), une aire de covoiturage de 36 emplacements est désormais disponible.

En plus d'offrir aux conducteurs une aire dédiée, le but est aussi de libérer du stationnement sur la place Clemenceau, et déplacer vers cette aire les voitures qui jusqu'à présent occupaient et bloquaient une place sur toute la journée.

LE TERRAIN 4 EST DOTÉ D'UN ÉCLAIRAGE

L'éclairage du terrain de football 4 est opérationnel. C'est le terrain situé le plus près du Lay.

Cet éclairage va permettre aux joueurs du MSC foot de s'entraîner dans de meilleures conditions en se répartissant sur trois terrains, ce qui évitera aussi une sur fréquentation du terrain 1 (terrain d'honneur) et protégera ce terrain destiné à jouer les matchs officiels.



ATTENTION À L'ENTRETIEN DES SÉPULTURES DE VOS PROCHES

Trop de tombes (et leurs abords) sont désherbées chimiquement, à l'aide d'herbicides ou de produit type Javel. Les conséquences sont lourdes : le cimetière de Dissais par exemple, a perdu 25 % de ses pelouses et de son fleurissement d'inter-tombe.

Ces actes se traduisent par une perte financière pour la collectivité : les agents du service espaces verts vont devoir passer du temps à refaire les gazons détruits ou endommagés, sinon les adventices occuperont le terrain et saliront nos cimetières dès le printemps.



LES TRAVAUX DE L'EGLISE METTENT A JOUR UNE DECOUVERTE INEDITE

L'équipe de l'architecte d'Antak, Louise Dufour, qui restaure l'église de Mareuil a découvert ce qui se cachait derrière les litres identifiés depuis le début du chantier de restauration.

Selon Laurent Blanchard, conservateur du patrimoine en Vendée, il s'agirait des armoiries de Marie du Fou, femme emblématique de l'histoire de notre commune. En effet, elle est la seule à arborer ces armes à Mareuil. Le losangé désigne une femme et la cordelière le veuvage.

Marie du fou était la fille de François du Fou, seigneur de Vigean et de Louise Robertet. La famille du Fou était très importante car son grand-père François du Fou a accompagné les rois Charles VIII (1483-1498) et Louis XII (1498-1515) pendant les guerres d'Italie (1494-1559). Il était également le gouverneur de Lusignan (Vienne). Quant à son grand-père maternel, Florimond Robertet était trésorier de France et secrétaire des finances sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François Ier (1515-1547).

Marie du Fou, demoiselle de Vigean a épousé dans un premier temps, René de Talensac dans le temple de Saint Yon à la Rochelle le dimanche 15 mai 1577. Elle était donc protestante tout comme son nouvel époux. Ils auront un fils, René de Talensac, seigneur de Loudrière (environ 1580-1628) et une fille Louise. Rapidement, elle devient veuve et se remarie avec Charles Eschallard, seigneur de la Boulaye, le 30 décembre 1585 au temple de la Rochelle, lui aussi protestant. La famille vit à Fontenay-le Comte quand Charles Eschallard est nommé gouverneur de la ville et du château en 1587, par Henri de Navarre. Un fils leur surviva, Philippe Eschallard, mort en 1616. Redevenue veuve en 1594, Marie du Fou obtient le 2 mai 1605 les baronnies jumelles de Mareuil et de la Vieille Tour. Elle avait le droit de patronage de l'église de Mareuil où elle a probablement été enterrée. Elle meurt dans le château de Mareuil le 12 août 1612 laissant ses biens à son fils aîné René de Talensac, seigneur de Loudrière.

Source : Laurent BLANCHARD, *A la Rochelle entre sa foi et son roi, Monsieur de Loudrière (c.1580-1628)*, Editions Ampelos, 2018.



- Vous sentez-vous parfois dépassés par les démarches administratives en ligne ?
 - Vous avez des photos sur votre smartphone que vous aimeriez sauvegarder mais ne savez pas comment faire ?
 - Ou peut-être souhaitez-vous en apprendre davantage sur l'utilisation des réseaux sociaux pour votre association ?
- Si oui, je suis là pour vous aider !

RETOUR SUR LES TROIS ANNÉES D'ACTIVITÉS :

Au cours de ces trois dernières années, j'ai eu le plaisir de rencontrer de nombreux habitants, de partager mes connaissances et d'échanger des astuces. Ces moments d'échanges ont permis de renforcer les liens tout en améliorant nos compétences numériques.

Pour ceux qui préfèrent un cadre collectif, je propose également des cours sur des thèmes spécifiques, sur inscription. Ces ateliers sont conçus pour être ludiques et interactifs, afin que chacun puisse s'approprier les outils numériques à son rythme.

DATES D'ATELIERS COLLECTIFS À VENIR :

17	31	14	28	14	28
JANVIER	JANVIER	FÉVRIER	FÉVRIER	MARS	MARS

“ En tant que conseillère numérique, je suis à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos usages digitaux. Mon rôle est de rendre le numérique accessible à tous. Que vous souhaitiez gérer votre boîte mail, trier vos photos, ou même découvrir les bases de l'informatique, je propose des accompagnements individuels ou à plusieurs. Et même si vous êtes novices ! ”

14h à 16h
salle du conseil de la mairie

N'hésitez pas à me contacter ou à venir me voir en mairie : Sarah MONMONCEAU

☎ 02.51.30.40.38

✉ conseiller.numerique@mareuilsurlay.fr

DE L'ÉCO-PÂTURAGE À MAREVIL-SUR-LAY-DISSAIS

La municipalité a maintenant recours à l'éco-pâturage pour l'entretien de certaines parcelles.

Nous avons interrogé Guillaume Notebaert, agent du service des espaces verts.



EN QUOI CELA CONSISTE ?

L'éco-pâturage consiste à faire entretenir des espaces verts par des animaux (mouton, chèvre, bovin), avec presque pas d'intervention humaine.

Il présente de nombreux avantages :

- Environnementaux : réduction des déchets verts, fertilisation naturelle des sols, biodiversité protégée. La non-utilisation d'engins thermiques permet de réduire les nuisances sonores et l'empreinte carbone, le tassement des sols.
- Sociétaux : apporter un attrait ludique et pédagogique lors de la promenade des habitants, présenter des races peu communes.
- Economiques : rationalisation du temps de travail des agents techniques et de l'utilisation des engins mécaniques, réduction du risque d'accident sur les surfaces difficilement mécanisables.

GUILLAUME, CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

La commune a passé une convention annuelle avec un éleveur pour mettre gratuitement à disposition une parcelle au lotissement du Pré Fauchard, et y faire pâturer les animaux.

L'éleveur passe voir ses bêtes tous les quinze jours. Moi, je surveille entre temps l'évolution du nettoyage par les animaux, l'état du grillage. L'éleveur est rapidement informé si un problème survient.

Y A-T-IL DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC LES ANIMAUX ?

Oui, un affichage sur l'entrée du terrain rappelle les précautions à prendre par les promeneurs qui passent par-là :

- Tenir les chiens en laisse.
- Ne pas entrer dans l'enclos.
- Ne pas toucher les animaux.
- Et le plus important, **ne pas les nourrir.**

Quatre animaux vivent actuellement sur le bassin d'orage du Pré Fauchard. Ce sont des moutons du Cameroun, une race très rustique, dont le régime alimentaire est diversifié. Ces bêtes sont capables de brouter les ligneux et les ronces.

A terme, quand il y aura moins de nourriture disponible, nous en déplacerons deux vers un autre bassin d'orage comme celui du lotissement de Saint André.

D'autres espaces communaux feront plus tard l'objet d'un entretien en éco-pâturage.



Cette année, la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

POURQUOI ÊTES-VOUS REENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Madame JOLY DOMINÉ 02 51 30 51 05

► Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : **le-recensement-et-moi.fr**.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération.
- Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici
le 20 janvier 2025 ?**

Contactez la commune :

mairie@mareuilsurlay.fr ou 02 51 30 51 05

**(ETTE ANNÉE, VOUS SEREZ
PEUT-ÊTRE AUSSI CONCERNÉS
PAR L'ENQUÊTE FAMILLES :**



En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

► Pour en savoir plus sur l'enquête Familles, rendez-vous sur **insee.fr**.

LES AGENTS REENSEURS SUR LA COMMUNE :



Sophie
CHAILLOU



Francette
MARTINEAU



Marie-Odile
PERROCHEAU



Philippe
GRÉAU



Sandy
MOUSSION



Dominique
VANDYSTADT



P 8 - DOSSIER :

RESTAURATION DE LA SALLE OMNISPORTS

La salle omnisports de Mareuil a été construite en 1974, à la suite de la demande du club de Volley de la Jeanne d'Arc de Mareuil qui ne disposait pas d'une salle pour ses activités. En effet, à l'époque, les joueuses s'entraînaient sur le site de la CAVAC derrière le silo à blé.

Cette salle a bénéficié d'une rénovation de la toiture en 2001. La salle s'est donc trouvée fermée en 2001-2002, et la charpente a été renforcée.

Ensuite, Vendée Energie a installé des panneaux photovoltaïques sur cette charpente. La commune reçoit chaque année une contribution pour l'occupation de la toiture, autour de 5 000€.

- En 2021 les panneaux translucides du plafond ont été remplacés, mais cette salle commençait à devenir obsolète et vétuste.



- En 2022, une étude a été confiée à Vendée Expansion pour revoir l'ensemble des vestiaires et les remettre en conformité, et pouvoir obtenir des subventions de rénovation énergétique du SYDEV.



La collectivité a profité de cette étude pour attribuer une double fonction aux vestiaires, à la fois pour les sports en salle, et pour le football, afin de pouvoir homologuer le terrain d'honneur en catégorie 4.

LES TRAVAUX

La collectivité a confié la Maitrise d'œuvre au Cabinet Rigolage après mise en concurrence. Les travaux ont commencé en janvier 2024.

La salle a pu être agrandie de 20 m² afin d'arriver à la configuration suivante.

Construction de :

- Deux vestiaires de 25 m² y compris douches.
- Un vestiaire arbitre de 11.50 m² y compris douches.
- Une salle de convivialité de 60 m² y compris rangement.
- Un rangement de 24 m² pour le matériel des associations, plus rangements grillagés (coffres) dans la salle.
- Un sanitaire intérieur à la salle de 12 m², et un sanitaire extérieur pour le public de 13 m².
- Des lave chaussures ont été installés à l'entrée extérieure de chaque vestiaire pour les joueurs de football.
- Les cloisons sont réalisées avec des matériaux étanches à l'eau. L'eau chaude est produite par un ballon électrique.
- Le chauffage est électrique avec des panneaux installés dans les plafonds des vestiaires et de la salle de convivialité.
- L'ensemble salle de convivialité, sanitaires et vestiaires, est régulé par des thermostats. L'éclairage est totalement automatisé grâce à des détecteurs de présence.





La partie espace de jeu de la salle de sports a été entièrement rénovée :

- Les murs ont été habillés par des plaques de bois phoniques, réduisant la réverbération acoustique, ajouté à une isolation en laine de verre. L'ambiance sonore de la salle en sera nettement améliorée.
- La peinture des murs a été refaite avec des teintes modernes, et toutes les portes intérieures et extérieures ont été changées.
- Le sol sportif a été raboté pour appliquer une peinture résine grise pour la partie sport, et bleue pour les pourtours réservés au public.
- Les panneaux de basket ont été motorisé, les cages de Hand Ball changées, ainsi que le tableau électronique des scores avec une table de marque.
- Enfin, les vieilles tribunes sont remplacées par des tribunes modernes mobiles, d'une capacité de 120 places.

Afin de limiter le risque d'inondation, la municipalité a fait l'acquisition de batardeaux étanches gonflables d'une hauteur de 60 cm à 80 cm, à poser devant les 11 portes lors de la survenue d'une crue.



LA MISE EN SERVICE

La salle doit être ouverte aux associations fin novembre après le passage de la commission de sécurité (informations non définies lors de la rédaction de cet article).

L'inauguration est prévue pour le samedi 1^{er} février 2025. Les associations vont bénéficier d'une salle rénovée, et plus chaleureuse pour jouer et accueillir les équipes visiteuses dans la salle de convivialité, pour les sports en salle, et le football.



Cette salle va être classée en catégorie 4 type X sport, avec une capacité de 300 personnes.
Dorénavant la salle sera réservée uniquement aux sports et toutes les autres manifestations sont interdites



Salle de convivialité



LE BILAN FINANCIER S'ÉTABLIT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

DÉPENSES :

- Etudes
- Honoraires
- Travaux

**Le montant des dépenses devrait se monter à :
721 000 € HT** lorsque tout sera mandaté

FINANCEMENT :

- Subvention de l'état
- Le Conseil Départemental de la Vendée
- L'Agence nationale du sport
- Le SYDEV
- La Fédération Française de Football

Montant final : 441 800 € soit un subventionnement de 61.30%

**L'autofinancement de la commune étant de
279 200 € HT** soit 38.70%



ARC-EN-CIEL

L'association Arc-en-Ciel propose des cours de Yoga pour tous avec Catalina.

Venez vous ressourcer, vous étirer, vous renforcer et vous relaxer dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Nos cours ont lieu de septembre à juin, le jeudi :

- de 10h à 11h15 à la salle des Bourrelières
- de 19h à 20h15 à la salle du Lay

Les inscriptions restent possibles en cours d'année !

Pour en savoir plus, écrivez-nous à l'adresse suivante :

✉ arc-en-ciel-yoga@outlook.fr. Namaste



ORCHESTRE D'HARMONIE DE MAREUIL-SUR-LAY

L'Orchestre d'Harmonie de Mareuil-sur-Lay-Dissais : Un Tour du Monde Musical à Ne Pas Manquer !

Les musiciens sont de retour derrière leurs pupitres, prêts à vous emmener dans un voyage musical inoubliable ! Réservez vos dates : le 29 et 30 mars 2025, la salle Othello vibrera au rythme d'un tour du monde musical.

Appel aux Musiciens !

Vous êtes flûtiste, clarinetiste, trompettiste, saxophoniste, tubiste ou percussionniste ?



Rejoignez-nous pour partager cette belle aventure musicale ! Contactez Guillaume Rouleau au 06 83 77 64 66 ou Bertrand Dupont au 06 98 95 76 23 pour plus d'informations.

Revivez Nos Précédents Concerts :

En attendant, n'hésitez pas à consulter notre chaîne YouTube pour revivre les moments forts de nos concerts précédents. Plongez dans l'atmosphère de nos performances et laissez-vous inspirer par notre passion pour la musique.

Nous avons hâte de vous retrouver pour cette nouvelle édition ! Ne manquez pas l'occasion de découvrir des sonorités venues des quatre coins du monde.



MSC FOOT

Après une saison 2023/24 historique en termes de nombre de licenciés, d'équipes mais également de niveau, cette saison 2024/25 s'annonce à nouveau palpitante.

Chaque catégorie a repris le chemin des entraînements et des matchs depuis plusieurs semaines.

L'objectif principal pour notre école de football féminine et masculine est de prendre du plaisir, en jouant à un niveau adapté à chaque licencié. Les équipes confirmées tendent à viser le meilleur niveau départemental ainsi que de belles épopées dans les différentes coupes.



Le club a par ailleurs été récompensé en ce début de saison, par l'obtention des labels bronze et espoir pour ses structures féminines et masculines.

Les équipes séniors ont quant à elles commencé leurs championnats respectifs R1, R3, D2 (historique pour une équipe 3 du MSC) D5, et foot à 8 pour nos équipes loisirs féminines et masculines.

Ce début de saison 2024/25 est également marqué par le départ de Kévin MERCIER que nous remercions, et l'arrivée de Louis AUBINEAU pour les 2 prochaines saisons.

Louis qui sera en apprentissage au club, a débuté une formation de BTS chargé de développement d'une structure sportive et associative, nous lui souhaitons pleine réussite dans les projets qu'il mènera au sein du MSC.

Le MSC souhaite vivement remercier ses partenaires et les collectivités qui œuvrent au développement de l'association !

A noter les prochaines manifestations à venir :

- L'arbre de Noël le 7 décembre 2024 à la salle du Lay.
- La galette des rois le 26 janvier 2025 à la salle du Lay.

JOUR DE FÊTE

Spectacles pour la fin de saison 2024-2025 :

- Le 21 et 22 mars : spectacle réservé aux écoles maternelles de Mareuil et des environs. «Kréatures» par la compagnie du Chat Fou; Une fable poétique et écologique.
- Le samedi 29 mars, 20 h 30, aux caves Mourat, dans le cadre du Festival Chant'Appart : 2 concerts suivis d'un buffet convivial.
- Le Vendredi 16 Mai : Vaslo , fusion entre slam et chanson, entre rock et baroque.





CYCLORANDONNEURS MAREUILLAIS

Association de randonnées pédestres et de cyclotourisme ayant pour objet la pratique et le développement de la randonnée pédestre et cyclotouriste, tant pour sa pratique que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs. L'effectif actuel est de 21 personnes.

Le club vous propose :

- Des sorties pédestres dans la bonne humeur, les mardis et vendredis, à 8h30 l'été et 9h l'hiver : circuits de 7 à 11 km, au départ de Mareuil et d'autres localités proches (covoiturage dans ce dernier cas). Le RDV est sur la place Clémenceau, devant l'Office de Tourisme (côté parking). Vous pouvez participer à 3 sorties pour essais avant d'adhérer. Venez rejoindre le club !
- Des sorties vélo : contacter Yves AUVINET (Co-Président Vélo) 06 72 68 30 24

Sur demande de la Communauté de Communes et de la Fédération Française de Randonnée, le club balise trois sentiers de randonnée aux environs de Mareuil.

Evénements :

- Randonnée marche « la mareuillaise 2024 » : Cette manifestation est organisée par le club tous les deux ans. Lors de cette randonnée, les marcheurs ont le privilège d'emprunter certains chemins privés ouverts spécialement pour cette journée. Un important travail préliminaire de fléchage est nécessaire, assuré par les membres du club.

L'édition 2024 a eu lieu le 29 septembre et, malgré les inondations qui ont entraîné des modifications de dernière minute, a été un succès : elle a réuni plus de 200 participants venus de tout le département et d'ailleurs. Cinq circuits étaient proposés au départ de Mareuil, de 7 à 24 km.

- La Joséphine 2024 : A la demande de la municipalité, les bénévoles du club ont balisé le parcours de la Joséphine, course en rose contre le cancer du sein.

Christine LAVERNE (Co-Présidente Marche)

☎ 06.43.78.56 91 ✉ cyclorando.mareuillais@laposte.net

🌐 <http://cyclorand-mareuillais.ffvelo.fr>



TENNIS CLUB MAREUILLAIS

Le Tennis Club a lancé la nouvelle saison avec la perspective de la mise à disposition de la salle omnisports.

Derrière nous, une année compliquée.

L'indisponibilité de la salle a engendré des difficultés de fonctionnement. L'école de tennis a dû s'adapter aux disponibilités des salles extérieures. Merci pour la compréhension des parents et des enfants, et la grande souplesse du professeur de tennis Jean Yves SAVARY. A cela, ajoutons un effectif en baisse, et moins de compétition en début de saison.

Mais des côtés positifs. Les terrains extérieurs ont été remis à neuf et depuis peu, un dispositif de réservation à distance avec des serrures magnétiques est opérationnel. Il permet aux membres du club, aux joueurs non adhérents, aux vacanciers, d'accéder aux terrains en faisant une réservation à partir d'un smartphone.



La saison 2024/2025 est partie « d'un bon pied ».

L'école de tennis a fait le plein avec 45 participants répartis en 7 groupes. Le professeur de tennis du club a arrêté ses activités en fin de saison pour un repos bien mérité. Dans l'attente de trouver son remplaçant le samedi matin, l'animation est assurée par des membres du club.

Du côté des compétitions avec les championnats départementaux par équipes, le Tennis Club a inscrits 3 équipes garçons et 1 équipe seniors messieurs.

Des inscriptions conditionnées par les disponibilités des salles en période d'hiver !

Bonne fin d'année à tous.

✉ tc.mareuil-sur-lay@fft.fr

☎ 06.72.98.70.90

🌐 <https://tennis-mareuil.sportsregions.fr>

MULTISPORTS MAREUILLAIS

Les séances ont lieu les jeudis soirs :

- de 17h15 à 18h pour les enfants nés en 2019/2020
- de 18h15 à 19h, pour les enfants nés en 2018/2017

Les activités ont lieu au dojo des Bourrelières, au terrain de Futsal ou le city stade. Les sports proposés cette année, sont motricité /coordination, athlétisme, danse /yoga, football, gymnastique et enfin natation à la piscine extérieure de Mareuil. Chaque session dure 6 semaines et il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires.

Composition du bureau : Présidente: Drouet alexandra - Secrétaire: Martineau Tiphany - Trésorière: Vincent Maryse

Pour plus de renseignements : ✉ mms85320@laposte.net ☎ 06 15 59 36 05



ASSOCIATION CULTURELLE DU PAYS MAREUILLAIS

Depuis sa fondation, l'association a organisé 47 conférences, 31 expositions, 65 concerts dont 27 avec les Arts Florissants, 9 avec Sagittarius et 4 avec Pandore, 12 voyages, 52 promenades. Elle a édité 84 bulletins, deux séries de cartes postales et une vidéo.

Parmi les activités de l'année 2024, nous pouvons souligner la publication de deux bulletins semestriels : « Le cinéma et le théâtre en pays mareuillais » et « Rosnay ». Ces bulletins sont le lien entre tous les adhérents et permettent au plus grand nombre d'accéder à l'histoire et au patrimoine régional.



Cette même année, nous avons aussi organisé six conférences :

- 5 avril 2024, « Les Vendéens à l'heure allemande en 1939-1945 » par Louis et Madeleine Renaud.
- 26 avril 2024, « Les enfants abandonnés ou trouvés en Vendée au XIXe siècle » par Christian Péaud.
- 31 mai 2024, « Alexandre Soljenitsyne et la Vendée » par Dominique Souchet.
- 20 septembre 2024, « L'église Saint-Sauveur de Mareuil, travaux d'hier et d'aujourd'hui » par Louise Dufour.
- 25 octobre 2024, « Un étonnant village, un étonnant musée. Le musée national Clemenceau – de Lattre à Mouilleron-en-Pareds. 1959-2018 » par Jean-François Bourasseau.
- 29 novembre 2024, « Richelieu et Luçon » par André Duret.

Riche de près de 130 adhérents, l'association est composée de personnes habitant principalement le Pays mareuillais

📍 4 rue Hervé de Mareuil, 85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais

☎ 06.08.58.26.12

✉ acpm85@gmail.com



TKAP

Team Kiné and Patient : tu es capable, tu te donnes un nouveau cap !

La Bretonnière - Mieux vivre avec le cancer en Sud-Vendée.

Cette association a été créée en juillet 2022 d'un binôme : Armelle, une soignante, et Danielle, sa patiente, atteinte d'un cancer. Pour remotiver Danielle dans son combat contre la maladie, Armelle lui propose de se lancer un défi sportif.

Objectifs : s'entraîner, se surpasser, reprendre le contrôle de son corps et prendre plaisir. L'Association propose aux personnes atteintes de cancer de participer à des activités physiques conseillées par les soignants, avant, pendant et après les traitements.

Les activités sont ouvertes à tous, quelle que soit la commune de résidence, avec ou sans maladie, pour faire de belles rencontres, découvrir des activités près de chez soi et mieux vivre avec le cancer en étant accompagné de sa famille et de ses amis. En formant un réseau, T KaP partage les informations pour trouver plus facilement les activités qui conviennent le mieux à chacun. Les adhérents (cotisation 1€) participent librement au programme et peuvent proposer des idées.

Rejoignez-nous pour découvrir ou redécouvrir des activités pour améliorer sa qualité de vie, échanger et se sentir soutenu. Si vous souhaitez vous investir, proposer un atelier, une activité, donner de votre temps.

☎ 07 81 88 52 79

✉ tkapvendee@gmail.com

📘 T KaP

Instagram : tkapvendee



J'PEUX PAS J'AI (CHORALE : SPECTACLE DES 30 ANS DE LA CLÉ DU LAY

Pour fêter les 30 années d'existence de la chorale, les choristes, accompagnés du groupe d'enfants « Les jambes de bois » et de l'orchestre « Éphémère », ont offert au public de la salle Othello les 18, 19 et 20 octobre, un spectacle humoristique évoquant toutes les bonnes raisons de pratiquer le chant choral. Le public, très nombreux lors des trois soirées de concert, est reparti heureux et conquis. « La clé du Lay » veut poursuivre sur sa lancée et partager avec tous le plaisir profond et intense du chant. Elle invite tous ceux qui le souhaitent à rejoindre les rangs de la chorale.



- Les jambes de bois : 6 enfants ou petits-enfants de choristes, et 2 enfants de la commune.
- L'orchestre « Éphémère » : 14 instrumentistes, dont des élèves et des professeurs de l'École de Musique Intercommunale Sud Vendée Littoral, et des amateurs.



AMICALE LAÏQUE

c'est une équipe de bénévoles dynamiques, qui œuvrent toute l'année pour offrir des sorties, des cadeaux et des événements joyeux aux enfants de l'école publique de La Vallée Du Lay.

Cet automne, notre bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture a rencontré un vif succès !

Nous réitérerons les 5 et 6 avril 2025 à la salle du Lay pour la Bourse de Printemps !



Nos actions tout au long de l'année :

- Octobre : Bourse d'automne
- Novembre : Vente de chocolats
- Décembre : Petit cadeau pour chaque enfant et séance de cinéma pour chaque classe
- Mars : Vente de gâteaux St Michel
- Avril : Bourse de printemps
- Mai : Vente de produits Aménité & Les Jardins de la Prée
- Juin : Calculatrice Collège offerte aux CM2
Savoir-nager : 10 séances de natation offertes aux CP
Fête de l'école sensationnelle !



Et peut-être d'autres surprises au cours de l'année !

Nous contribuons également à l'organisation de sorties scolaires à hauteur de 10 euros par élève et par an.

Petite annonce

Le rouge est votre couleur ?

Vous portez bien la barbe ?

Devenez Père Noël pour quelques heures et mettez des paillettes dans la vie... non... des étoiles dans les yeux des enfants !

Votre rôle ? Passer de classe en classe, accompagné de nos joyeux lutins de l'Amicale, pour distribuer un cadeau à chaque élève !

Prêts et prêtes à donner un coup de main ?

Contactez-nous sans attendre à l'adresse suivante :
✉ saep.mareuil@gmail.com

Et suivez-nous sur Facebook et Instagram



TWIRLING MAREUILLAIS

Association qui allie la danse, la gymnastique et le maniement du bâton.

Le club accueille à partir de 4 ans dans une section éveil et à partir de 6 ans en équipe pour préparer une chorégraphie et la présenter en compétition.

Cette saison, c'est plus de 80 licenciés inscrits au club ; 8 équipes sont engagées en compétition ainsi que 2 duos et 28 individuels.

Les compétitions se déroulent lors d'un week-end en Départemental, en Régional et en National.



Cette année, le club va fêter ses 30 ans à l'issue du gala prévu le samedi 31 mai 2025, aux Moutiers sur le Lay.



INTUITIVES ET DANSES (IE)

L'association propose plusieurs activités à l'année :

- Yoga Danse : lundi à la salle du Lay de 10h00 à 12h00
- Sophro Danse : mardi à la salle de Dissais de 17h00 à 19h00
- Danse Intuitive : mardi à la salle de Dissais de 19h00 à 21.00, jeudi à la salle de l' Harmonie de 14h30 à 16h30
- Yoga Energie : vendredi à la salle du Lay de 14h30 à 16h30

Pour tout public : Les cours de Yoga Danse, Sophro Danse, Yoga Énergie, la Danse intuitive amènent à : ressentir votre corps, prendre conscience de votre corps, de vos mouvements, se découvrir, vous rencontrer vous-même, découvrir votre grâce naturelle, se libérer, devenir « une onde », fluide et vibratoire, se ralentir, vous libérer, vous surprendre, à l'écoute de soi.

Ainsi que les séances individuelles et collectives de la Sophrologie pour vivre plus sereinement au quotidien, retrouver sa joie de vivre, développer sa confiance en soi, bien vieillir, mieux vivre avec ses douleurs, mieux vivre la transition à l'adolescence, apprendre à gérer et surmonter son stress. Intuitive aidance est là pour vous aider.

- Deux ateliers Esprit Noël sont prévus pour le 27 décembre et le 30 décembre.

Au programme il y aura : fabrication des cartes postales, fresque musicale, expression corporelle et intuitive

Contactez pour toute inscription : Svetlana
☎ 06 59 87 08 80 ✉ intuitivesetdances@gmail.com

📘 IntuitivesetDances Cie

🌐 <https://Intuitivesetdances.com>



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Sud Vendée Littoral
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les espaces France Services de Sud Vendée Littoral

A l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices « France Services » sont à votre disposition pour vous informer et vous orienter vers le bon interlocuteur. Elles sont également chargées de vous accompagner dans vos démarches en ligne, en toute confidentialité et jusqu'à un certain niveau au-delà duquel vous serez redirigé vers le réseau des partenaires la CPAM, la MSA, France Titres, France Travail, la CARSAT, la CAF, le chèque énergie, etc...

Si vous ne disposez pas d'outils informatiques qui vous permettent d'effectuer vos démarches en ligne, « France Services » met à votre disposition : ordinateur, imprimante et scanner en libre accès.

Afin de répondre aux mieux aux sollicitations des usagers, « France Services » accueille des permanences hebdomadaires ou mensuelles **sur rendez-vous, uniquement sur le site de Chaillé les Marais**, telles que la Mission Locale, le conciliateur de justice, la juriste du CIDFF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP, les assistantes sociales de la MDSF.

Pour être au plus près de vous, des lieux d'itinérances ont également été mis en place sur les communes de La Caillière Saint Hilaire, Mareuil sur Lay, La Tranche sur Mer et Saint Michel en l'Herm.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître tous les services proposés, les animatrices vous réserveront un bon accueil et répondront au mieux à vos attentes.



Site de Chaillé les Marais

Espace France Services Chaillé les Marais

43 bis rue du 11 novembre
85450 Chaillé les Marais
Tel : 02.51.56.70.88
franceservices@sudvendeelittoral.fr

Lundi, mardi, mercredi : 13h45-17h45
Jeudi : 8h15-12h15
Vendredi : 8h45-12h45/13h45-17h30

Espace France Service Luçon

14 place Leclerc
85400 Luçon
Tél : 02 51 56 70 88
franceservices@sudvendeelittoral.fr

Lundi, mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h00
Mardi, vendredi : 9h00-12h30
Jeudi : 14h00-17h00

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTAL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



LES TRANSPORTS SOLIDAIRES À MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

L'Association Déplacements Solidaires Sud Vendée Littoral a pour but d'aider les habitants des 43 communes de la communauté Sud Vendée Littoral n'ayant pas, temporairement ou définitivement, de moyen de mobilité, à rompre leur isolement quel que soit leur âge. L'Association Déplacements Solidaires intervient pour des besoins de transports occasionnels (faire ses courses, aller chez les médecins, les professionnels para médicaux, effectuer des démarches administratives, sociales, visites à des proches, rejoindre un arrêt de transport en commun, etc...)

COMMENT ÇA MARCHE ?

La personne qui souhaite bénéficier des services de transports doit d'abord entrer en contact avec le référent de la commune et accepter d'adhérer à l'association. Après avoir adhéré, la personne réserve sa demande de transport auprès du référent par téléphone au moins 3 jours à l'avance. La personne bénéficiaire du transport s'acquittera, au retour de la course, d'une participation financière aux frais de déplacement du chauffeur (informations fournies lors de l'inscription).

La cotisation d'adhésion à l'association est de 10€ par personne physique et par an (période 1^{er} janvier au 31 décembre).

Nous recherchons des chauffeurs bénévoles à Mareuil-sur-Lay-Dissais ; nous leur demandons d'entrer en contact avec le référent, pour se faire connaître.

Chaque adhérent s'engage à respecter le règlement de fonctionnement en signant une charte rappelant les points principaux du fonctionnement. Les chauffeurs peuvent se rendre disponibles du lundi au vendredi mais restent maîtres de leur emploi du temps.

Pour des renseignements plus particuliers, vous pouvez vous adresser au président de l'Association Déplacements Solidaires Sud Vendée Littoral :

Bernard Charrier

☎ 06.20.56.36.29

✉ bcharrier930@gmail.com

JOURNÉE DU PATRIMOINE – ÉGLISE DE DISSAIS : Lors des journées du patrimoine du samedi 21 et du dimanche 22 septembre derniers, la municipalité et le laboratoire LIBS ont ouvert l'église de Dissais au public. Non seulement les visiteurs ont pu voir l'exposition permanente sur le site des trois batailles des guerres de Vendée, mais aussi découvrir l'histoire du site et voir l'exposition temporaire sur l'histoire du laboratoire LIBS, de 1948 à 1978.



GOÛTER DES AINÉS, MERCREDI 16 OCTOBRE : Environ 200 participants au goûter des aînés, salle Othello. L'ambiance a été au beau fixe grâce à l'animateur Philippe Legal de l'association La Trottinette (St Gilles Croix de Vie).

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : était en session déportée à la salle Othello de Mareuil, le jeudi 10 octobre.



LA JOSÉPHINE : cette année encore beaucoup de participantes. Merci pour votre soutien à cette bonne cause.



LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT OCTOBRE ROSE



EXPOSITION À L'ÉGLISE DE DISSAIS :

Du 1^{er} au 3 novembre, cinq artistes ont exposé leurs œuvres. Une pastelliste, un peintre, une plasticienne, un sculpteur, une verrière, et un photographe. Un bel ensemble de compétences artistiques pour le plus grand plaisir du public, qui s'est déplacé en nombre (environ 300 personnes).

Et aussi une nouvelle occasion d'ouvrir ce remarquable édifice qu'est l'église de Dissais, et qui se prête bien à ce genre d'activité. C'est donc la sixième fois cette année que l'église est le théâtre de diffusion de l'art et de la culture dans notre commune.

LE MARCHÉ DE NOËL A DÉPLACÉ LES FOULES : La 3^{ème} édition du marché de Noël a connu un succès encore plus retentissant que les précédents. Il est en passe de devenir une référence des marchés de Noël qu'il faut avoir visité. La fréquentation a connu une hausse très sensible liée aussi au déroulement sur deux jours.

Nous avons profité d'une accalmie entre deux séquences météo agitées. Il a fallu fermer le marché deux heures plus tôt le dimanche en raison de vents annoncés en soirée et dans la nuit. Par souci de protection du public et des équipements, le démontage a été anticipé sur le dimanche soir au lieu du lundi. A 19h30 tout était rangé.



Le comité des fêtes remercie tous les acteurs impliqués : associations, prestataires, artisans, créateurs, bénévoles pour leur engagement et la qualité de leur travail. Les services municipaux se sont surpassés en installant tous les barnums le lundi précédent le marché, puis en les démontant le mardi lors du 1^{er} coup de vent, et en les remontant le vendredi de 6 heures à 19 heures.

Samedi 14 décembre 2024



Spectacle pour enfants GRATUIT «casse-noisette et la danseuse» - salle Othello - 14h

Jeudi 9 janvier 2025



Voeux de Monsieur le Maire - salle Othello - 19h

**Spectacle
enfants**
durée 50 min

Casse-noisette et la danseuse

Samedi 14 décembre 2024

Salle Othello

14h00



Manifestation organisée par la municipalité

LAV. COPAINS DU BOIS
Vente de gourmandises par les bénévoles de l'accueil de loisirs

Gratuit
un seul accompagnant
par enfant

Attention, uniquement sur réservation en mairie
avant le 12 décembre.

Places limitées !



Mairie 17 rue Hervé de Mareuil 85320 Mareuil-sur-Lay-Dissais
Tel. : 02.51.30.51.05 - mail : mairie@mareuilsurlay.fr



Mareuil ^{sur} Lay
Dissais